

La Fondation Abbé-Pierre alerte sur les discriminations raciales dans le logement social

Toutes les formes de discriminations sont proprement insupportables et inacceptables », a réagi auprès de l'AFP le ministre délégué au Logement, Olivier Klein.

« *Des réponses différenciées* » selon l'origine présumée des demandeurs, voire « *pas de réponse du tout* ». La Fondation Abbé-Pierre alerte, dans une étude publiée mardi 21 mars, sur le non-respect du droit à l'information et les discriminations raciales dans [le logement social](#).

Pour déterminer si les guichets d'enregistrement dédiés aux demandes de logement social font œuvre de discrimination, la Fondation s'est prêtée à une expérience. Deux candidates, dont les prénoms et noms suggèrent « *pour l'une, une origine française et pour l'autre, une origine d'Afrique de l'Ouest* », ont adressé des courriels à 1 875 bailleurs, soit près des deux tiers des guichets officiels en France.

Deux constats émergent : d'une part, seule la moitié des guichets répondent aux sollicitations des fausses candidates, « *ce qui interroge sur l'accès à l'information dans le service public et donc sur sa qualité* », estime Pauline Portefaix, chargée d'études au sein de la Fondation. D'autre part, seulement près d'un quart des guichets (24,2%) « *répondent positivement et de manière similaire aux demandes d'information des deux candidates* ».

Des réponses différentes selon l'origine présumée

Parmi les guichets qui apportent des réponses aux deux candidates, « *23,5% formulent des réponses différenciées à des demandes équivalentes* » : une

partie « *oriente de façon différente les deux candidates, en défaveur de celle présumée d'origine africaine* », d'autres « *accompagnent plus intensément la candidate présumée d'origine française* », et quelques-uns « *ajoutent des informations démotivantes pour la candidate présumée d'origine africaine seulement* ».

« *Certes, le phénomène n'est pas massif* », tempère Pauline Portefaix. « *Ces discriminations sont minoritaires par rapport à celles relevées dans le parc privé, mais elles sont néanmoins significatives* », insiste-t-elle. « *Toutes les formes de discriminations, quand il s'agit particulièrement du droit fondamental d'accéder à un logement, sont proprement insupportables et inacceptables* », a réagi auprès de l'AFP le ministre délégué au Logement, Olivier Klein.

[franceinfo avec AFP](#)

France Télévisions